

PLAN DE COURS

Centre d'Études de l'Asie de l'Est

Cours: AES 2050-A

SESSION: AUTOMNE 2020

Titre: **ÉTUDE D'UN PAYS ASIATIQUE 1: LA CORÉE**

Professeur: **Seong-Sook YIM, Ph.D.**
courriel : seong-sook.yim@umontreal.ca
Disponibilité: sur rendez-vous

Horaire: VENDREDI 13h00 - 16h00

Local: **Cours à distance sur Zoom**

1. OBJECTIF GÉNÉRAL

Le cours a pour objectif d'amener les étudiant.e.s à acquérir des connaissances générales sur l'histoire de la Corée et sur les principales caractéristiques du processus de développement de la société coréenne.

2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le cours permettra aux étudiant(e)s de réaliser plus spécifiquement les apprentissages suivants:

- a) connaître la géographie de la Corée, la division administrative et les principaux secteurs économiques et culturels en Corée du Sud et en Corée du Nord ;
- b) expliquer les caractéristiques de l'origine du peuple coréen et les événements importants de différentes périodes de l'histoire de la Corée par rapport au processus de la formation et de la transformation de la société coréenne de l'antiquité jusqu'à nos jours;
- c) expliquer les particularités, les conditions et les impacts du développement de la société coréenne sur différents plans (géopolitique, socioéconomique, culturel, etc.) ainsi que les relations avec d'autres pays est-asiatiques;
- d) décrire et analyser les principaux enjeux et les contraintes du développement de la péninsule coréenne.

3. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Tous les cours auront lieu à l'heure habituelle (vendredi de 13h à 16h) via le logiciel ZOOM. Vous devez installer à partir du site <https://zoom.us/download> et vérifier le bon fonctionnement de celui-ci sur votre ordinateur en utilisant le navigateur Google Chrome.

Le cours privilégiera une démarche d'apprentissage orientée vers la compréhension, la connaissance, l'interprétation et la réflexion, et ce, à partir d'une série d'ateliers, d'examens et des travaux distribués sur l'ensemble de la session.

Pour la meilleure participation au cours et la meilleure compréhension de la matière, il est obligatoire de lire le texte proposé par le professeur (cf. Matériels pédagogiques). L'articulation interne de l'approche pédagogique, lors de chaque rencontre, se distribuera en fonction des moments suivants:

- atelier de révision en classe, suivie d'une
- synthèse explicative sur l'histoire de la société coréenne (au besoin, avec des matériels textuels ou audiovisuels),

- à la synthèse explicative, s'ajouteront un travail pratique et deux examens.

Le choix de cette formule pédagogique exige une participation assidue et active en classe et un effort particulier pour développer une capacité d'analyse et de réflexion socio-historique. Mais cette démarche vous aidera efficacement à réaliser un apprentissage accéléré sur la société coréenne, notamment les principaux enjeux et contraintes qu'elle a rencontrés au cours de son évolution et de son développement.

4. TRAVAUX

- 1 Travail pratique (TP, 5 pages à simple interligne avec police *Times New Roman*, taille 12) consiste à identifier et décrire succinctement les points suivants :
 - la chronologie historique de la Corée jusqu'à aujourd'hui (1 page) en sélectionnant et énumérant les événements historiques et les dates importants
 - la géographie de la péninsule coréenne en y précisant les principales villes, les actuelles divisions administratives des provinces de la Corée du Sud et du Nord et les principaux secteurs d'activités économiques pour chacune des provinces (1 page);
 - une « coréanité tangible », la tradition perceptible propre à l'ethnie coréenne (3 pages); il faut sélectionner un élément que vous jugez typiquement coréen et procéder à une description textuelle sur les caractéristiques de votre élément choisi en expliquant et arguant combien celui-ci est unique et important aux Coréens. Donc, c'est à vous de justifier et défendre la « coréanité » de votre sujet choisi.
- 1 Examen en classe consistant à vérifier le niveau de le niveau de compréhension et de connaissance sur la matière vue en classe avant la semaine de lecture.
- 1 Examen *Take-home*. L'étudiant répondra aux questions dans le cadre d'un texte de 10 pages à simple interligne au maximum en se référant aux lectures obligatoires (cf. Matériels pédagogiques). Le questionnaire sera remis après le dernier cours, soit le 6 décembre. Le travail doit être remis sur le site web du cours StudiUM et sera noté en fonction de la pertinence des éléments de réponses retenues et du niveau d'intégration des lectures obligatoires et du contenu du cours. Cinq points seront attribués pour la qualité de la présentation et du français.

5. ÉVALUATION

Les étudiants sont évalués en fonction des objectifs énoncés, des apprentissages réalisés de la matière du cours, soit l'histoire de la Corée et le processus de développement de la société sud-coréenne et de la société nord-coréenne. Les travaux et les examens se distribuent comme suit:

a)	Participation en classe et ateliers de révision	hebdomadaire	15%
b)	TP	2 octobre	20%
c)	Examen intra	16 octobre	25%
	Examen final - <i>Take home</i>	18 décembre	40%

6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les évaluations s'effectueront en fonction des critères suivants:

- présence et participation en classe et aux ateliers de révision;
- pour le TP*, la pertinence et l'exactitude des données informationnelles retenues et la qualité de la présentation formelle incluant l'indication des sources bibliographiques avec le style de Chicago**;
- pour l'examen 1,
 - l'identification de la compréhension synthétique du contenu du cours;
 - l'exactitude et la pertinence de la réponse formulée par rapport à la question.

- d) pour l'examen final* *Take-home*,
- l'identification et la compréhension synthétique du contenu du cours;
 - l'exactitude et la pertinence de la réponse formulée par rapport à question.
 - l'intégration des lectures obligatoires et la matière vue en classe;
 - la qualité du développement des arguments;
 - l'indication des sources d'information et la bibliographie avec le style de Chicago**;
 - la qualité de la présentation écrite (langue et style);

*Pénalité de «moins 2 point» par jour de retard pour la remise de ceux deux travaux.

**style Chicago <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/483-Citer-selon-le-style-Chicago?tab=2189>

7. MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

« Recueil de textes AES2050 Étude d'un pays asiatique 1 : La Corée » (RCT)

Yim, Seong-Sook, 2000. La Corée, le peuple et ses valeurs culturelles : d'hier à aujourd'hui. Collection Société et culture de l'Asie de l'Est no. 2. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. (COR)

Matériels multimédias sélectionnés par le professeur

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE - LECTURES D'APPOINT

Delissen, Alain, 1999. « La Corée du Nord – Chosôn : miracles et mirages du Juche », In L'Asie orientale et Méridionale aux XIX^e et XX^e siècles, Paris, PUF, pp.211-217.

French, Howard W., 2001, « Japan's Refusal to Revise Textbooks Angers Neighbors », The New York Times, 10 juillet 2001, <http://www.nytimes.com/2001/07/10/world/10JAPA.html>

Guillemoz Alexandre, 2001. « La descente d'un chamane coréen », Cahiers d'Études coréennes, no. 7, Mélanges offerts à Li Ogg et Daniel Bouchez, Paris : Centre d'études coréennes du Collège de France, pp.59-102.

Kim, Yung-Chung (sous la dir.). 1977. Women of Korea: A History from ancient times to 1945. Seoul: Ewha Woman's University Press, pp.243-266.

Kwon, Young-sung, 1998. "Korea's Constitutional History Marred by Trials", Korea Focus, 6(4), pp. 44-55.

Marti, Serge. « Le FMI sur tous les fronts », Le Monde économique, 6 janvier 1998.

Richard E. Kim, 1998. Lost Names, L.A.: University of California Press, pp.71-80 & 98-110.

Shimazaki, Aki, 2001. Tsubame. Paris : Actes Sud, pp.9-31.

Society for Northeast Asian Studies, 1999. "The Bases and the Objectives of the Sunshine Policy towards North Korea", In The Kim Dae-Jung Government. The Sunshine Policy. Seoul: Millennium Books, pp.89-118.

Yim, Seong-Sook, 2000. Immigrants coréens au Québec. La question de la communication interculturelle. Collection Logiques Sociales. Paris : L'Harmattan, pp. 99-20.

Liste des principales revues sur la Corée

Revue de Corée

Courrier de la Corée

Journal of Korean Studies

Korea Journal

Korea Focus

Koreana

Asian Culture Quarterly

Asian Perspective http://ifes.kyungnam.ac.kr/eng/ifes_main.aspx

Liste des sites web utiles

URL des médias coréens en anglais

Korea Times <http://www.koreatimes.co.kr/>

Korea Herald <http://www.koreaherald.co.kr/>

Digital Chosun <http://english.chosun.com/>

Donga English <http://english.donga.com/>

Daily North Korea <http://www.dailynk.com/english/index.php>

Korean News Agency of DPRK <http://www.kcna.co.jp/index-e.htm>

URL des médias coréens en coréen

Quotidien Hankyoreh <http://www.hani.co.kr/>

Quotidien JoongAng <http://www.joins.com/>

Quotidien Donga <http://www.donga.com/>

Quotidien Hankook <http://www.hankooki.com/hankook.htm>

Quotidien Munhwa <http://www.munhwa.co.kr/>

Internet Canada Hankook Ilbo www.koreatimes.net

Vancouver Chosun www.vanchosun.com/

Hanca Times <http://www.hanca.com/hancatimes/hctimes.htm>

9. INFORMATIONS SUR LES RESPONSABILITÉS ET LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS

- a. Ce cours est offert en ligne via Zoom. Le contenu en ligne (www.studium.umontreal.ca) fait partie intégrante du cours.
- b. Tout étudiant doit respecter les règles de propriété intellectuelle des contenus donnés en classe qu'elle soit à distance ou en présentiel. Reproduire et diffuser le matériel déposé sur StudiuM de quelque manière que ce soit, sans autorisation expresse, est strictement interdit et peut mener à des sanctions disciplinaires. Rappelons que l'usage de tout document déposé sur Studium pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du professeur. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.
- c. Ce cours est offert en partie dans la langue d'apprentissage. Les étudiants dont le niveau de compétence ne correspond pas au niveau du cours seront reclassés.
- d. Un cours de langue de trois heures comporte au moins l'équivalent en temps de travail personnel à l'extérieur du cours.
- e. La participation active est fortement encouragée, et ce dans le respect de tous.
- f. En raison d'une progression rapide, seule une présence régulière et active permet à l'étudiant d'atteindre les objectifs du cours; par conséquent, les absences sont fortement déconseillées.
- g. Tous les contenus traités pendant les cours peuvent constituer matière d'examen. En cas d'absence, l'étudiant est tenu de s'informer auprès des participants sur le contenu du cours manqué et sur le travail à préparer pour le cours suivant.
- h. En cas de retard, sauf pour des raisons exceptionnelles discutées avec le professeur, veuillez attendre la pause avant d'entrer dans la classe.
- i. Comme étudiant à l'Université de Montréal vous possédez une adresse de courriel institutionnelle de type prenom.nom@umontreal.ca. Cette adresse est la seule utilisée par l'Université (professeurs, facultés, départements, services, administration) pour communiquer avec vous. Il est donc de votre responsabilité de prendre connaissance des messages qui vous sont adressés à cette adresse.
- j. Il est à noter que le Règlement des études de premier cycle (secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle) s'applique intégralement, notamment dans les cas d'absence lors d'une évaluation ou à défaut de remettre un travail dans le délai prescrit (articles 9.7 à 9.9) et dans les cas de plagiat (article 9.10).
- k. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.
- l. Le professeur répondra aux courriels portant sur la matière du cours du lundi au vendredi.
- m. L'utilisation du cellulaire est interdite pendant les heures de cours et pendant les examens.